

# Concours de poésies AIL Eyguières 2016

## Règlement et présentation

Ce concours gratuit est ouvert à tous les poètes d'expression française sans conditions ni d'âge ni de nationalité. L'accès au concours est réparti en quatre tranches :

- A : Adultes de plus de 18 ans
- B: Adolescents de 13 à 18 ans
- C: Enfants jusqu'à 13 ans
- D: Collectif : accessible à toute forme de collectivités (scolaires, centres aérés, périscolaires, clubs, associations etc...)

Attention : Les A,B et C feront figurer leur date de naissance sur leur texte,

## Thème :

Le vivre ensemble

## Catégorie :

Le poème libre (maximum 30 vers ou lignes)

## Date limite de participation :

30 avril 2016

## Conditions de participation :

- Les textes devront être dactylographiés sous word ou open-office (pas de texte manuscrit et pas de pdf), accompagné du nom, prénom, adresse postale ou mail.(+ date de naissance pour les tranches A,B,C)
- Ils pourront aussi être illustrés
- Les textes seront adressés par mail à l'adresse :

[concours@ail-eyguieres.org](mailto:concours@ail-eyguieres.org)

## Attribution des prix offerts par les AIL Eyguières

### Le jury :

- Le jury est composé des membres de la commission communication des AIL.
- Le Jury est souverain, ses décisions sont sans appel.
- Le Jury pourra mettre hors concours tout texte qu'il ne jugera pas correct dans le fond et dans la forme.
- Le Jury pourra corriger les coquilles sans dénaturer le texte.

## Les prix :

A chaque gagnant des 4 catégories (1 par catégorie):

- Un livre et 2 entrées gratuites pour la fête des arènes du 18 Juin
- Chaque gagnant pourra lire son texte si il le souhaite en ouverture de la fête des arènes, il pourra aussi le faire lire par une autre personne ou par un membre des AIL (il pourra aussi choisir de ne pas le faire lire)
- Tous les textes proposés sont publiés sur le site web des AIL à la Rubrique : Laïcité - Vivre ensemble, concours de poèmes.
- Tous les poèmes envoyés seront affichés au public lors de la fête des arènes

*La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.*

